

LA MODERNISATION ECOLOGIQUE

Edwin Zaccai, Université Libre de Bruxelles (ULB), Cours Géohistoire des problèmes de l'environnement, Novembre 2014

Une notion aussi peu connue qu'influente

Le concept de modernisation écologique détient un statut assez particulier et à certains égards paradoxal. En effet, il est à la fois descriptif et prescriptif, mais surtout il est relativement peu connu alors même que les propositions qui en découlent traduisent dans une très grande mesure l'approche des problèmes environnementaux telle qu'elle est pratiquée dans des régions industrialisées comme l'Union Européenne ou l'OCDE, et de façon croissante dans certains pays émergents comme la Chine. Alors que cette notion a été développée par une poignée de chercheurs issus d'un nombre restreint de pays, la modernisation écologique se révèle aussi conforme à une grande partie de l'orientation actuelle de grandes associations de protection de l'environnement, ou à celle des partis verts dans les pays occidentaux.

L'origine du concept remonte à des travaux d'un chercheur en sciences politiques allemand, J. Huber (1982) vers le milieu des années 80. Il est ensuite élaboré par des sociologues de l'environnement aux Pays-Bas, tels que A. Mol et G. Spaargaren (Mol et Spaargaren 1992), l'influent livre de M. Hajer (1995) aux Pays-Bas également, un chercheur en sciences politiques de Berlin, M. Janicke, et trouve certains échos également outre-Atlantique avec A. Weale (1992), puis D. Sonnenfeld (Mol et Sonnenfeld 2000). La littérature académique sur la modernisation écologique revient constamment à ces auteurs de référence, même si d'autres travaux se sont développés dans différents pays avec des succès variés (Mol et al. 2009).

Sur le plan descriptif la théorie de la modernisation écologique établit qu'un certain nombre de sociétés modernes ou postmodernes capitalistes ont progressivement intégré des objectifs de protection de l'environnement, via des changements institutionnels et surtout technologiques. Ces derniers ont été développés par des entreprises constatant l'intérêt économique à avancer dans ce sens, encouragées par des incitants des pouvoirs publics et la demande de consommateurs plus conscients des problèmes écologiques. On reconnaît là à la fois l'approche gagnant-gagnant prônée dans certaines conceptions du développement durable en vogue dans le monde industriel (gain économique, gain pour l'environnement), et une image de la gouvernance multi-acteurs caractérisant les sociétés néolibérales depuis les années 90.

Dans le paysage de la pensée écologique, la modernisation écologique est une théorie optimiste et pragmatique. Elle annonce la possibilité d'une conciliation entre le développement industriel, y compris la croissance économique, avec le respect de l'environnement. Elle est bien évidemment anthropocentrique, et même si elle accorde une importance réelle aux problèmes environnementaux, son orientation est de protéger en quelque sorte le fonctionnement de l'économie en priorité, ou plutôt d'estimer qu'il n'est pas possible réalistement de faire autrement. Il s'agit en revanche d'utiliser le marché et les intérêts de différents acteurs moyennant des réformes visant à mieux prendre en compte les objectifs environnementaux. En outre la modernisation écologique suppose une prééminence de la rationalité scientifique.

On peut synthétiser ses prescriptions selon trois volets (Carter 2007, p. 228). Sur le plan industriel et technologique il s'agit de promouvoir des approches holistiques, à travers des politiques intégrées dans la production et la consommation, tenant compte de l'ensemble du cycle de vie des produits. Sur le plan du marché, il s'agit de corriger les prix pour internaliser les coûts environnementaux de façon à influencer les acteurs en

conséquence. Sur le plan de la gouvernance enfin, différents acteurs tendent à être mobilisés (pouvoirs publics, entreprises, associations, consommateurs), y compris à travers des partenariats.

On retrouve donc bien dans ces caractéristiques l'essentiel des politiques environnementales telles qu'elles ont été élaborées ces dernières décennies dans un certain nombre de pays industrialisés.

Situation par rapport à d'autres approches

Par rapport au développement durable, la modernisation écologique reprend des objectifs et approches dans lesquels se reconnaissent en premier lieu des entreprises, mais aussi un grand nombre d'acteurs gouvernementaux qui se réfèrent au développement durable. Exemple éminent, le 5^{ème} programme européen pluriannuel pour l'environnement, adopté en 1992 au moment de la Conférence de Rio sous le titre de "Vers un développement durable" et qui domine toute la décennie '90 en Europe en matière environnementale, vise une mise en oeuvre systématique de cette approche. En revanche, la modernisation écologique ne reprend pas à son compte des objectifs d'équité comme le prône le développement durable, que ce soit de façon interne à des sociétés ou sur le plan mondial.

L'influence de la modernisation écologique sera donc considérable durant les années 90 et par la suite. Un autre exemple significatif est le rapport au Club de Rome paru en 1997, qui s'intitule "Facteur 4" (Von Weizacker et al., 1997), et qui traduit ces prescriptions de façon pratique via une foule de propositions, selon une approche presque à l'opposé de celle du rapport fondateur au Club de Rome, "Halte à la croissance ?" de 1972. Il faut remarquer que dans Facteur 4 comme ailleurs chez les théoriciens de la modernisation écologique, il ne s'agit pas seulement d'utiliser des technologies de la façon la plus "en amont" possible, encadrées par des réformes institutionnelles, mais que sont formulées aussi des propositions sur l'évolution des besoins et de la culture des consommateurs. Un auteur qui a particulièrement travaillé le rôle des consommateurs dans cette optique est G. Spaargaren. Dans ces propositions il est question de modifier en partie les comportements et les attentes de ceux-ci, mais toujours dans le cadre réaliste des sociétés actuelles, à l'opposé à cet égard de tenants de la décroissance. En revanche, les propositions en matière de croissance "verte", ou de relance "verte" de la croissance (après la crise de 2009) sont bien dans le fil de la modernisation écologique.

Sur le plan de la théorie sociale de la modernité, selon Buttel (2000), la modernisation écologique gagnerait à approfondir sa compréhension de notions sociopolitiques fondamentales telles que la société civile et ses relations avec l'Etat. On trouve cependant peu de chercheurs hors du champ de l'environnement s'étant emparé de cette notion, si bien qu'elle continue à rester orientée vers les solutions à apporter aux problèmes environnementaux, en étudiant certains mécanismes de changements de façon plus fine sur le plan de la vie quotidienne (Spaargaren) ou des institutions et instruments politiques (Mol, Janicke). Toutefois des travaux ont eu lieu pour positionner cette approche par rapport à la société du risque de U. Beck (Cohen 1997). La modernisation écologique partage avec cette théorie l'aspect réflexif et non concerné par les catégories sociales traditionnelles, mais s'avère moins pessimiste et plus "ingénieurale" que Beck qui considère les risques de façon ubiquitaire et relativement indistincte.

Portée et limites de la modernisation écologique

Un auteur comme Janicke, précurseur de cette orientation, est très lucide sur les limites de la modernisation écologique, bien qu'il souligne, comme le font ses collègues,

que c'est ainsi que fut implantée la majorité des progrès en matière de protection de l'environnement dans nos sociétés. Dans une synthèse de 2008, Janicke énumère les limites suivantes. Tout d'abord il y a un certain nombre de problèmes environnementaux pour lesquels des solutions technologiques ne sont pas suffisantes et pas (suffisamment) rentables. C'est le cas, et non des moindres, pour de grands problèmes diffus comme la perte de biodiversité ou le changement climatique. Ensuite, l'effet rebond a tendance, via la croissance des consommations à compenser, voire davantage, les réductions de pollution qui se produisent dans tel produit ou processus. Il faut bien constater en outre que des freins importants sont occasionnés par les "perdants" de la modernisation écologique, ceux dont ces orientations desservent les intérêts. Face à ces limites, Janicke prône des instruments plus contraignants y compris des réformes structurelles, tout en appelant à des études plus précises sur les mécanismes d'influence appropriés.

La modernisation écologique a également été critiquée pour son manque d'universalité (Fisher, Freudenburg 2001). Il s'agit d'abord de différences au sein des pays les plus industrialisés. L'Allemagne par exemple est bien connue pour avoir misé sur un secteur environnemental fort, ce qui n'est pas le cas d'autres nations comme les Etats-Unis par exemple. Surtout il apparaît évident que dans des pays pauvres souffrant de problèmes environnementaux différents des problèmes de la modernité occidentale, et sans accès facile à des technologies sophistiquées, la modernisation écologique n'apporte que peu de solutions. Pire, elle pourrait conforter l'avantage historique de l'Occident sur la sélection des problèmes et la marchandisation de solutions technologiques. Un auteur comme Mol répond en partie à ces critiques en pointant que la Chine a désormais adopté explicitement l'intégration de l'environnement dans ses programmes de modernisation (Zhang et al. 2007).

On peut remarquer aussi le travail relativement limité dans la théorie de la modernisation écologique sur les priorités environnementales et sur la façon de les fixer dans une situation de gouvernance où différents acteurs interviennent (Bouleau 2012). Ou encore, le facteur temps nécessaire à l'obtention des progrès, qui semble peu compatible avec l'accroissement rapide de certaines dégradations environnementales irréversibles. De plus, les entreprises ne sont pas sensibles de la même façon à des risques qui peuvent mettre en cause leur rentabilité directe (qualité des produits notamment), ou à des risques lointains moins visibles, ce qui dans les faits influence leurs stratégies par rapport à différents problèmes environnementaux.

On le voit, la modernisation écologique semble traduire de façon relativement étroite des situations propres à des contextes limités, et offrir des solutions elles aussi limitées à certains problèmes environnementaux et non à d'autres. Sa portée universelle se révèle donc fort contestable, contrairement ici à la prétention du développement durable, mais dont la portée pratique est par ailleurs faible. Cependant la réflexion et l'approfondissement sur ce champ d'étude nous invite, à l'opposé du catastrophisme, à interroger les bilans différenciés des programmes de réforme écologique dans lesquels un grand nombre de pays sont, de fait, engagés, même sans se référer à ce terme.

Bibliographie

BOULEAU G., "Ambiguïtés du leadership européen sur l'environnement", 9/11/2012, Hal.archives-ouvertes.fr. – BUTTEL, F. H., Ecological modernization as social theory, *GeoForum* 31, 2000, p. 57–65. – CARTER N., *The politics of the Environment. Ideas, Activism, Policy*, Cambridge University Press, 2007. – COHEN M., Risk Society and ecological modernisation. Alternative visions for post-industrial nations, *Futures*, 29(2) 1997, p. 105-119. – FISHER D., FREUDENBURG W., "Ecological Modernization and Its Critics: Assessing the Past and Looking Towards the Future", *Society and Natural*

Resources, 14, 2001, p. 701–709. – HAJER, M., *The politics of environmental discourse: ecological modernization and the policy process*, Oxford University Press, 1995. – HUBER, J., *Die verlorene Unschuld der Ökologie. Neue Technologien und superindustriellen Entwicklung*, Frankfurt am Main, Fisher Verlag, 1982. – JANICKE M., Ecological modernisation: new perspectives, *Journal of Cleaner Production* 16, 2008, p. 557-565. – MOL, A., SONNENFELD D., Ecological Modernisation Around the World," *Environmental Politics*, Vol. 9(1), 2000, p. 3-14. – MOL A., SPAARGAREN G., SONNENFELD D., *Ecological Modernisation: Three Decades of Policy, Practice and Theoretical Reflection*, Reader, Routledge, 2009. – SPAARGAREN G., MOL A., Sociology, environment, and modernity: Ecological modernization as a theory of social change, *Society Nat. Resources* 5, 1992, p. 323–344. – VON WEISZACKER E., LOVINS A., LOVINS L., *Facteur 4*, (rapport au Club de Rome), Terre Vivante, Mens, France, 1997. – WEALE, A., *The new politics of pollution*, Manchester University Press, 1992. – ZHANG L., MOL A., SONNENFELD D., The interpretation of ecological modernisation in China, *Environmental Politics*, 16:4, 2007, p. 659-668.